

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2803(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Produits contenant du mercure ajouté dont la fabrication, l'importation et la fabrication sont interdites	
Complétant 2016/0023(COD)	
Sujet	
3.60.01 Combustibles solides, charbonnages, industrie minière	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
14/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)04683	
14/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2803(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/12707

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)04683	14/07/2023	EC